

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 Mars 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-huit mars, à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Marc LE BARBEY, Maire sortant.

Présents : MM. Sébastien **GIARD**, Emmanuel **PORÉE**, David **BESNARD**, Frédéric **ANDRÉ**, Mmes Sandrine **FÉVRIER**, Annabelle **LAVIGNE**, Chantal **HARDY** et Joëlle **LEBOUCHER**, MM. Sébastien **LÉVEILLÉ**, Éric **DAGUET**, Philippe **LEFEVRE**, Jean-Claude **HERARD**, John **PHILIPOT**, Jean-Marie **VIVIER** et Antoine **AUBRY**.

Absents Excusés : Néant

Absent : *Néant*

Secrétaire de séance : Sébastien **LÉVEILLÉ**

Date de convocation : 24 mars 2014

Affichage : 24 mars 2014

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Marc LE BARBEY, Maire sortant, donne lecture des résultats des élections municipales du dimanche 23 mars 2014 et installe le nouveau conseil municipal.

Il appelle le doyen de l'assemblée, Jean-Claude HÉRARD, pour présider l'assemblée et afin de procéder à l'élection du Maire. Le benjamin de l'assemblée, Sébastien LÉVEILLÉ, est désigné secrétaire.

Jean-Claude HÉRARD, doyen de l'assemblée et président, prend place.

ÉLECTION DU MAIRE :

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Antoine AUBRY : 13 voix (Treize voix)
- M. Jean-Claude HÉRARD : 1 voix (une voix)

- M. Antoine AUBRY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINT

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de deux (2) postes d'adjoints.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-7 et les articles L.2122-7-1 ;

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

ÉLECTION DU PREMIER ADJOINT

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Jean-Claude HÉRARD : 13 voix (treize voix)
- M. David BESNARD : 1 voix (une voix)
- M. Sébastien GIARD : 1 voix (une voix)

- M. Jean-Claude HÉRARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Premier Adjoint au Maire.

ÉLECTION DU SECOND ADJOINT

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

– M. David BESNARD : 8 voix (huit voix)

– M. Eric DAGUET : 6 voix (six voix)

- M. David BESNARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Second Adjoint au Maire.

La Séance a été levée à 18 heures 58

Le Maire, Antoine AUBRY